

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Budget Primitif 2024 et du Compte Administratif 2023

Les grandes lignes du Budget Primitif 2024 ont été définies lors du rapport d'orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 1^{er} mars 2024.

Au cours de la séance du 5 avril 2024 et après avoir pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires, le Conseil Municipal sera amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice 2023 et à adopter le Budget Primitif 2024, voté par chapitre.

I - Le Compte Administratif 2023

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections sont les suivantes :

a) Section de fonctionnement :

Les crédits ont été ouverts à hauteur de **18 694 469,64 €** en 2023.

Les dépenses de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **13 111 281,70€**, soit un taux de réalisation de **70,13%**.

Les recettes de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **14 064 017,69 €**, soit un taux de réalisation de **101,56%**, hors résultat reporté.

b) Section d'investissement :

Prévues à hauteur de **13 876 788,54 €** en 2023, les dépenses de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **6 225 507,72 €**.

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à **305 834,85 €**.

Ils ne tiennent pas compte des engagements non soldés résultants de l'exécution de la Programmation pluriannuelle des investissements, qui font l'objet d'une réinscription sur l'exercice suivant.

Prévues à hauteur de **13 421 854,28 €** en 2023, hors résultat reporté, les recettes de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **6 060 252,88 €**.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à **3 486 439,80 €**.

Le compte administratif de l'exercice 2023 peut se résumer ainsi :

BALANCE GENERALE DU BUDGET - DEPENSES				
Dépenses de l'exercice				
Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses de fonctionnement	11 964 338,62 €	1 146 943,08 €	13 111 281,70 €
011	Charges à caractère général	3 705 969,12 €	0,00 €	3 705 969,12 €
012	Charges de personnel	6 821 547,27 €	0,00 €	6 821 547,27 €
014	Atténuation de produits	424 910,00 €	0,00 €	424 910,00 €
65	Autres charges gestion courante	895 443,46 €	0,00 €	895 443,46 €
66	Charges financières	87 472,11 €	0,00 €	87 472,11 €
67	Charges exceptionnelles	26 996,66 €	0,00 €	26 996,66 €
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 146 943,08 €	1 146 943,08 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses d'investissement	6 225 507,72 €	0,00 €	6 225 507,72 €
16	Remboursement emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	383 604,27 €	0,00 €	383 604,27 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	451 527,77 €	0,00 €	451 527,77 €
204	Subventions d'équipement versées	85 912,72 €	0,00 €	85 912,72 €
21	Immobilisations corporelles	1 356 562,68 €	0,00 €	1 356 562,68 €
23	Immobilisations en cours	3 947 900,28 €	0,00 €	3 947 900,28 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	13 111 281,70 €	0,00 €	13 111 281,70 €
INVESTISSEMENT	6 225 507,72 €	0,00 €	6 225 507,72 €

BALANCE GENERALE DU BUDGET - RECETTES				
Recettes de l'exercice				
Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Recettes de fonctionnement	14 064 017,69 €	0,00 €	14 064 017,69 €
013	Atténuation de charges	51 997,01 €	0,00 €	51 997,01 €
70	Produits des services	806 139,06 €	0,00 €	806 139,06 €
73	Impôts et taxes	11 055 271,12 €	0,00 €	11 055 271,12 €
74	Dotations et participations	1 805 924,27 €	0,00 €	1 805 924,27 €
75	Autres produits gestion courante	109 150,76 €	0,00 €	109 150,76 €
77	Produits exceptionnels	235 535,47 €	0,00 €	235 535,47 €
042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Recettes d'investissement	4 913 309,80 €	1 146 943,08 €	6 060 252,88 €
10	Dotations fonds divers réserves (sauf 1068)	585 533,90 €	0,00 €	585 533,90 €
13	Subventions d'investissement	826 460,70 €	0,00 €	826 460,70 €
16	Emprunts et dettes assimilés	3 500 000,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €
23	Immobilisations en cour	1 315,20 €	0,00 €	1 315,20 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 146 943,08 €	1 146 943,08 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	14 064 017,69 €	R002 4 847 046,64 €		18 911 064,33 €
INVESTISSEMENT	6 060 252,88 €	R001 454 934,26 €	R1068	6 515 187,14 €

En conclusion de quoi, le résultat net global de l'exercice 2023 se décrit de la manière suivante :

RESULTAT NET GLOBAL	
FONCTIONNEMENT	2023
Recettes	14 064 017,69 €
Dépenses	13 111 281,70 €
Excédent de clôture de l'exercice	952 735,99 €
Excédent de clôture N-1	4 847 046,64 €
Total	5 799 782,63 €
INVESTISSEMENT	2023
Recettes	6 060 252,88 €
Dépenses	6 225 507,72 €
Déficit de clôture de l'exercice	165 254,84 €
Excédent de clôture N-1	454 934,26 €
Total	289 679,42 €
RESTE A REALISER	2023
Recettes	3 486 439,80 €
Dépenses	305 834,85 €
Solde des RAR	3 180 604,95 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	787 481,15 €
RESULTAT CUMULE	6 089 462,05 €
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	9 270 067,00 €

II - Le Budget Primitif 2024

Les équilibres du BP 2024 sont les suivants :

- **Section de fonctionnement : 19 925 595,63 euros**
- **Section d'investissement : 16 174 043,53 euros**

Présentation des principaux indicateurs financiers – BP 2024

	BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	13 338 911,32 €
Recettes réelles de fonctionnement, y compris résultat reporté	19 922 314,63 €
Dépenses de gestion courante (hors charges financières et charges exceptionnelles)	13 097 107,00 €
Épargne de gestion (ou excédent brut de fonctionnement)	6 583 403,31 €
Intérêts de la dette (article 66111)	205 600,00 €
Épargne Brute (ou autofinancement brut)	6 377 803,31 €
Capital de la dette	502 000,00 €
Épargne nette ou disponible (ou autofinancement net)	5 875 803,31 €

Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffrent à 13 338 911,32 euros. Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 19 922 314,63 euros.

L'épargne de gestion est constituée de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'épargne brute (ou autofinancement brut) se définit comme la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des remboursements du capital de la dette. Elle mesure l'épargne disponible que la commune peut affecter aux dépenses d'équipement après financement des remboursements de dette. Elle atteint un montant d'environ 5 875 803,31 euros au budget primitif 2024.

a) Section de fonctionnement

1. des dépenses de fonctionnement

L'équilibre de la section s'établit à **19 925 595,63 euros**.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 13 338 911,32 euros.

Présentation synthétique des dépenses de fonctionnement par domaines d'intervention ou par services – BP 2024 – montant en euros :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024
SERVICES ADMINISTRATIFS ET RESSOURCES	8 567 925,00
Rémunérations, formations et indemnités des élus	7 563 230,00
Direction Générale	249 170,00
Moyens et Marchés Publics	667 871,00
Informatique (hors remboursement du service mutualisé)	87 654,00
EPANOUISSEMENT ET RAYONNEMENT	1 119 307,00
Service culturel	116 150,00
Conservatoire	25 875,00
Médiathèque	45 092,00
Périscolaire et Extrascolaire	449 740,00
Jeunesse et Sports	47 350,00
Communication	180 140,00
Subventions culturelles et divers	89 960,00
Subventions sports	165 000,00
TECHNIQUE	2 024 400,00
Services techniques et espaces verts	2 024 400,00
PROXIMITE ET POPULATION	12 810,00
État-civil - Population	6 300,00
Police Municipale	6 510,00
SOLIDARITE ET AFFAIRES SCOLAIRES	856 295,00
Subvention au CCAS	400 000,00
Relais Petite Enfance	10 900,00
Emploi – Prévention - Santé	21 400,00
Affaires scolaires	423 995,00
FINANCES	7 344 858,63
Charge de la dette et autres frais financiers	236 804,32
Fonds de péréquation intercommunal et communal	425 000,00
Contribution aux syndicats intercommunaux	21 150,00
Divers	6 661 904,31
TOTAL DEPENSES	19 925 595,63

2. Les recettes de fonctionnement

**Les recettes de fonctionnement s'établissent à 19 925 595,63 euros au BP 2024.
 Les recettes réelles de fonctionnement représentent 19 922 314,63 euros**

Présentation synthétique des recettes de fonctionnement en euros – BP 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024
<i>Impôts directs locaux</i>	4 581 000
<i>Compensations fiscales</i>	880 459
AUTRES TAXES	510 950
DOTATIONS	565 430
DGF	239 000
DSU	146 000
Dotation nationale de péréquation FNGIR	126 230
Droits de place	54 200
DOTATIONS INTERCOMMUNALES	6 117 594
SUBVENTIONS	494 763
CAF	351 740
Autres participations de l'État et FCTVA	69 323
Participations du Département	47 400
Autres participations	26 300
PRODUITS D'EXPLOITATION	927 336
Redevance périscolaire	345 000
Redevances à caractère culturel	147 000
Loyers et autres produits de gestion courante	195 227
Autres redevances, ventes et produits du domaine	240 109
ATTENUATION DE CHARGES	45 000
Opérations d'ordre	3 281
Résultat antérieur	5 799 782,63
TOTAL RECETTES	19 925 595,63

Les flux financiers avec la Communauté de Communes Rives de Moselle ne devraient pas connaître d'évolution majeure cette année.

La Dotation Forfaitaire, composante de la DGF, devrait s'établir autour de 239 000 euros et la Dotation de Solidarité Urbaine autour de 146 000 euros.

En termes de fiscalité directe locale, les taux d'imposition et le pourcentage des abattements resteront strictement identiques à ceux de l'année dernière.

La prévision issue du produit de la fiscalité directe locale s'établit à 4 581 000 euros.

b) La section d'investissement

1. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont réparties suivant le tableau ci-dessous :

Présentation synthétique des recettes d'investissement en euros – BP 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024
Restes à réaliser	3 486 439,80
FCTVA	320 000,00
Taxe d'aménagement	120 000,00
Produit des amendes de police	105 000,00
Subventions	86 240,00
Cessions	2 180 000,00
Emprunts	3 000 000,00
TOTAL RECETTES REELLES	7 929 679,80
Recettes d'ordre - Virement de la section de fonctionnement	5 586 684,31
Recettes d'ordre - Amortissements	1 000 000,00
Recettes d'ordre - Opérations patrimoniales	-
TOTAL RECETTES D'ORDRE	6 586 684,42
Résultat d'investissement reporté	289 679,42
TOTAL RECETTES	16 174 043,53

Les recettes d'investissement sont abondées par un **virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, marge dégagée de l'autofinancement de la section de fonctionnement de près de 5.6 Millions d'euros.**

Le haut niveau de restes à réaliser de recettes affiché (3 486 439,80 euros) démontre le dynamisme de la Ville dans la recherche de cofinancement de ses projets, en sus des subventions nouvellement inscrites au budget et participe activement à l'équilibre de la section.

La Ville de Maizières-lès-Metz mobilisera pour cette année un emprunt de 3 millions d'euros qui sera fléché vers la construction de la nouvelle école du Val-Maidera. Au 31 décembre 2023, le ratio de la dette est de 623 euros par habitant à Maizières-lès-Metz contre 800 euros pour le ratio moyen de la strate.

Le BP 2024 indique un montant de cessions immobilières élevé, qui s'établit à 2 150 000 euros et qui concerne la vente de l'ancienne Maison de l'Emploi, l'ancienne Maison de la Solidarité, l'ancienne école maternelle De Lattre et de l'emprise SORELOR au sein de la ZIL Nord.

2. Les dépenses d'investissement

En matière d'investissement, le Budget Primitif 2024 prévoit un niveau d'investissement qui est élevé (**l'équilibre de la section s'établit à 16 174 043,53 euros**).

Présentation synthétique des dépenses d'investissement en euros – BP 2024

Dépenses de l'exercice + restes à réaliser				
Chapitre	Libellé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses d'investissement	16 170 762,53 €	3 281,00 €	16 174 043,53 €
16	Emprunts et dettes assimilées	503 550,00 €		503 550,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 413 074,38 €		1 413 074,38 €
204	Subventions d'investissement	86 200,00 €		86 200,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 230 928,16 €		5 230 928,16 €
23	Immobilisations en cours	8 937 009,99 €		8 937 009,99 €
040	Opérations de transferts entre sections	- €	3 281,00 €	3 281,00 €

Le budget primitif 2024 consacre une enveloppe d'environ 1,6 millions d'euros aux investissements hors PPI.

3. Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Pour cet exercice, **la Ville a prévu 10 853 281,59 euros d'investissement dans son (PPI)**.

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et crédits de paiement plus couramment rencontrés sous le sigle AP/CP.

Dès lors, les autorisations de programme – AP - sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Les crédits de paiement – CP – par leur insertion successive aux budgets primitifs de la Ville, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice budgétaire pour assurer la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes. Aussi, l'équilibre budgétaire de la section d'investissement sur l'exercice s'apprécie en tenant compte des seuls CP.

Sur les dix autorisations de programme existantes, il est proposé d'autoriser la clôture du programme "Aménagement du Centre-Médico-Social pour accueillir la police municipale", arrivé à son terme.

Trois autres programmes devraient connaître un achèvement au cours de l'exercice 2024. Il s'agit des programmes "Création d'une Maison d'assistants maternels", "Création d'une passerelle au pont Demange" et "Aménagement du Centre-Médico-Social pour accueillir la police municipale". Leur clôture interviendra donc après actualisation de leur montant.

En 2024 aucune nouvelle autorisation de programme ne sera soumise à l'approbation de l'Assemblée et les projets resteront dans le même périmètre que ceux votés précédemment. Comme indiqué lors des DOB précédents, 2023 et 2024 seront des années denses en termes

de mobilisation des dépenses d'investissement en raison du retard pris par les projets lors de la crise sanitaire de la Covid-19 et des problématiques de pénurie de certains matériaux.

L'ensemble de ces investissements représentera une dépense d'environ onze millions d'euros pour cet exercice budgétaire. Sur cette somme 130 000 euros et 180 000 euros seront consacrés aux derniers paiements des travaux sur le périscolaire Sainte-Marie et sur la structure des Lutins du Parc, qui sont entrés en service l'été dernier.

Les travaux liés à la réhabilitation du COSEC s'achèvent et il sera, à nouveau, ouvert à ses utilisateurs dans le courant des prochaines semaines, d'où un ajustement de l'autorisation de programme et l'inscription du reliquat des engagements comptables à solder sur l'exercice 2024 (1 100 000 euros), au niveau des crédits de paiement ouverts.

Les travaux d'aménagement de la voirie seront portés à un peu plus de 2 000 000 euros en 2024, reflet du haut niveau d'investissement consacré à ce programme afin de poursuivre l'amélioration de la sécurité de la voirie, du confort des usagers et de procéder à des opérations d'entretien tout en accompagnant le déploiement du Réseau de Chaleur Urbain. De nombreux projets pourront ainsi être menés à terme (réfection du parvis de l'hôtel de Ville, reprise de la rue du 4 septembre et de la rue des Fleurs en lien avec Rives de Moselle, de l'ancien cimetière et de son parking...)

200 000 euros sont fléchés vers le lancement de la Maîtrise d'œuvre portant sur la réfection du quartier Kennedy. Cette opération se fera en lien avec la Communauté de Communes Rives de Moselle, qui procédera à une reprise du réseau d'assainissement.

La préservation du patrimoine communal et son amélioration est également l'une des priorités de la Municipalité. Elle verra, cette année, la mobilisation de 300 000 euros pour les changements des luminaires de différents quartiers pour des Leds. 1 200 000 euros permettront de mener à bien l'isolation thermique des écoles élémentaires Pasteur et Brioux. Pour cette dernière, 445 000 euros seront investis dans la réfection de l'ensemble des sols et des peintures des salles de classe.

A la suite du choix du cabinet d'architecture Paul Le Querrec, le projet de l'école du Val-Maidera suit son cours et les travaux devraient démarrer d'ici à la fin de l'année à la suite de la consultation des entreprises. La phase de gros-œuvre étant une des plus onéreuse dans ce projet, il est prévu d'inscrire 5,2 millions d'euros pour cet exercice budgétaire.

Ainsi, la Ville va porter à près de 25 millions d'euros ses investissements (PPI sur l'ensemble de la période), œuvrant ainsi à améliorer le quotidien des Maiziérois dans de nombreux domaines.

Les autorisations de programmes et crédits de paiements ouverts par opération sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.



Présentation synthétique du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) – montants en euros.

INTITULE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	MONTANT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES			MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT				
	Montant total des autorisations de programme votées au 01/12/2023	Actualisation des projets	Montant total des autorisations de programme au Projet de BP 2024	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2023)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026	Restes à financer (exercices 2024 et suivants)
Travaux divers d'aménagement de la voirie - ancien programme	4 269 761,06 €	0,00 €	4 269 761,06 €	4 255 002,06 €	14 759,00 €	0,00 €	0,00 €	14 759,00 €
Travaux divers d'aménagement de la voirie - nouveau programme	2 143 605,80 €	2 376 827,12 €	4 520 432,92 €	146 307,48 €	1 994 125,44 €	1 275 000,00 €	1 105 000,00 €	4 374 125,44 €
Construction d'un groupe scolaire et d'un périscolaire au Val Madera	10 210 849,00 €	3 471 501,34 €	13 682 350,34 €	485 744,24 €	5 175 925,60 €	5 519 267,20 €	2 501 413,30 €	13 196 606,10 €
Aménagement d'un accueil périscolaire et extra scolaire rue Sainte Marie	2 513 536,63 €	-148 045,32 €	2 365 491,31 €	2 233 611,35 €	131 879,96 €	0,00 €	0,00 €	131 879,96 €
Construction d'un accueil périscolaire et extra scolaire au Parc Dany Mathieu	2 191 559,60 €	-97 469,56 €	2 094 090,04 €	1 913 845,73 €	180 244,31 €	0,00 €	0,00 €	180 244,31 €
Réhabilitation du Complexe Sportif Camille Mathieu	3 074 100,69 €	-37 908,00 €	3 036 192,69 €	1 931 766,88 €	1 104 425,81 €	0,00 €	0,00 €	1 104 425,81 €
Réaménagement du quartier Kennedy	4 811 575,64 €	-2 032 548,00 €	2 779 027,64 €	49 600,12 €	207 356,73 €	1 316 650,79 €	1 205 420,00 €	2 729 427,52 €
Mise en valeur du patrimoine municipal	1 436 955,85 €	2 044 524,00 €	3 481 479,85 €	414 875,11 €	1 966 604,74 €	800 000,00 €	300 000,00 €	3 066 604,74 €
Travaux d'aménagement, d'entretien et réparation des réseaux d'eaux pluviales	931 256,48 €	-314 760,00 €	616 496,48 €	464 645,78 €	77 960,00 €	40 000,00 €	33 890,70 €	151 850,70 €
Aménagement du Centre Médico Social pour accueillir la Police Municipale	131 584,05 €	0,00 €	131 584,05 €	131 584,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	31 714 784,80 €	5 262 121,58 €	36 976 906,38 €	12 026 982,80 €	10 853 281,59 €	8 950 917,99 €	5 145 724,00 €	24 949 923,58 €